

**SNUDI 22** **FO** Venez nombreux, faites venir vos collègues **SNUDI 22** **FO**  
**aux réunions d'informations syndicales**

### À Saint-Brieuc

le mardi 20 septembre  
à partir de 17h30  
Union départementale FO  
5 rue de Brest

### À Auceleuc

le mardi 20 septembre  
à partir de 17h30  
École primaire  
rue de l'école

*VOS DROITS  
SONT NOTRE  
SEULE LOI*

## Réunions d'informations syndicales

### À Pléhédel

le mardi 27 septembre  
à partir de 17h30  
École primaire  
7 place du printemps

### À Plouisy

le mardi 27 septembre  
à partir de 17h15  
École publique  
rue des écoliers

### À Loudéac

le mardi 4 octobre  
à partir de 17h00  
École du Centre  
place du Champ de Foire

**Tous ensemble faisons  
respecter tous nos droits.**



#### Ordre du jour :

- la rentrée, les problèmes de remplacement, les contractuels, l'inclusion scolaire, les AESH, les évaluations d'école, la carte scolaire, le CHSCT...
- toute question que vous souhaitez poser

**3 RIS : 1 sur le temps de classe,  
2 sur le temps des animations pédagogiques**

En l'état actuel de la législation (BO du 18/9/2014), chaque collègue a droit à 3 RIS par année scolaire dont 1 sur le temps d'enseignement et 2 décomptées des animations pédagogiques (qu'elles soient dites obligatoires ou optionnelles, et qu'elles soient en présentiel ou sous la forme de Magistère).

#### Modèle d'avis d'absence à envoyer à l'IEN

« Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale,  
Mme / Mlle / M ..(Nom prénom) en poste à (Ecole et commune) a l'honneur de vous informer qu'elle (il) participe à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUDI-FO le ...(date et heure) ...à (lieu) en application des art. 4 et 5 du décret 82-447 du 28 mai 1982, de l'arrêté du 29 août 2014 et de la circulaire n° 2014-120 du 16-9-2014. »

